L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 23 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 2 mars—3 sem

LE prix le plus élevé payé pour des meubles antiques, pianos, desks, comptoirs, vitrines, les contenus de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—

DEMANDES.

ON demande—Une bonne d'enfants de confiance parlant français. De bons appointements seront payés. S'adresser 181 rue du Canal de 8 à 10 heures et de 1 à 3 heures. 23 mars—3f

PERDU.

CHIEN EGARE—Il a été perdu dans l'après-midi de samedi dernier, une chienne jaune âgée d'environ 8 mois, race Bull, museau noir, raie blanche au dessous du cou, collier de cuir. Une récompense sera accordée à celui qui la ramènera chez M. Victor Valentinien, coin Chartres et Toulouse. 22 mars—3f

A LOUER.

Jolies chambres meublées à louer au premier, No 211 rue du Canal. 22 mars—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

George Jurgens vs. John U. Jenny. Même vs même. Même vs même. Même vs même. Même vs même.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Nos 15,956, 15,957, 15,958, 15,959 et 15,960.—En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Chas H. Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les lieux occupés par le défendeur John U. Jenny dans ces affaires, No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26me jour de mars 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu de la buvette, etc., No 79 rue Front, entre les rues Poydras et Lafayette, dans le Premier District de cette ville, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

15 mars—15 22 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Donneys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,160—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Marie Donneys, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

22 mars—22 27 31

Succession de T. J. McCarthy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,362—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme T. J. McCarthy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

20 mars—20 25 29

Succession de David S. Bryon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34 855—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu David S. Bryon, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

11 mars—11 16 20

Succession de Mme Maria Wiederecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35 285—Division E—Attendu que Peter Waldman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria Wiederecht, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mars—17 22 26

Succession de Frederick Good.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 830—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par J. B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 mars—17 22 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 23ème jour de février 1892, jugement a été rendu par cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée dans les paroles et chiffres suivants, savoir—Pauline Frank vs John U. Frank.—No 34 313—Division C.—Sur motion de E. J. Wenck Esq., avocat pour la demanderesse, et sur production de preuves à l'appui de sa demande et la loi et les témoignages étant en sa faveur et contre le défendeur. Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut inscrit dans cette affaire le 31 décembre 1891 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Pauline Frank, et contre le défendeur, John U. Frank, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté qui a jusqu'à lors existé entre eux; que la demanderesse, Pauline Frank, ait en plus jugement contre le défendeur, John U. Frank, dans la somme de six mille dollars avec privilège sur tous les biens du défendeur jusqu'à la restitution finale par lui de la propriété paraphernale et séparée à la demanderesse comme il est alloué par la loi aux femmes mariées; que la demanderesse ait en plus un jugement la reconnaissant comme la propriétaire du billet enregistré dans l'affaire John U. Frank vs Charles Schneider No 33,772 du dossier de cette Cour, et l'autorisant à s'occuper d'affaires séparées de celles de son mari et en son propre nom, tous les frais ci-procès devant être payés par le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que l'intervention et troisième opposition de John Dollinger dans cette affaire enregistrée le 17 décembre 1891 et non poursuivies et non servies aux parties ci-nommées, soient mises hors de Cour à ses frais.

Jugement rendu le 23 février 1892.
Jugement signé le 29 février 1892.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'y ai apposé ma signature et imprimé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce dixième jour de mars, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent-quatre-vingt-douze.

TH. BUISSON, Député Greffier.

12 mars—

Rapport de la situation de la

Banque Nationale Mutuelle

A la Nouvelle-Orléans,

En l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1891.

ACTIF.

Billets et bills escomptés......$496,601 02		
Prêts sur demande......237,514 67		$734,115 69
Bons des E.-U. en garantie de la circulation		50,000 00
Autres bons et actions		120,100 00
Biens fonciers, meubles et installations		44,889 18
Dû par d'autres banques et banquiers $93,496 50		
Chèques sur le Comptoir d'Echange...120,433 42		
Monnaie courante et Espèce......135,906 88		349,836 90
Fonds de rédemption avec le trésorier des E. U.		2,250 00
		$1,301,191 77

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	20,000 00
Profits indivis	4,539 89
Circulation	44,100 00
Dividendes non-payés......$568 00	
Dépôts individuels..730,700 04	
Dû à d'autres banques et banquiers 38,283 84	769,551 88
Billets et bills réescomptés	163,000 00
	$1,301,191 77

Par résolution du Board, $10,000 00 des profits des six derniers mois ont été portées au compte de surplus.

JAS J. TARLETON, Caissier.
L. C. FALLON, Président.
LLOYD R. COLEMAN, V.

1er janv—

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months $1.50; three months, 75 cents.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 22 MARS—CLASSE No 168

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
78	59	62	6	66	5	44	3	56	12	81	26	34	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et jour seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature. Ce 22 mars 1892—4 heures P. M.

J. A. A. BOUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et **les grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés, Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AVRIL 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...$300,000, soit		$300,000
1 Lot de..	100,000,	100,000
1 Lot de..	50,000,	50,000
1 Lot de..	25,000,	25,000
2 Lots de..	10,000,	20,000
5 Lots de..	5,000,	25,000
25 Lots de..	1,000,	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300,	60,000
500 Lots de..	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit......	$50,000
100 Lots de...$300,	30,000
100 Lots de...$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit......	$99,900
999 Lots de $100,	99,900
3,134 Lots se montant à....	$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance du lot annoncé.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable et de valeur dans le premier district.

Joseph D. Taylor vs Stephen O. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 35,171.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, (anciennement Melicerte), Constance, Annonciation et Galennie, (anciennement Bartholomew) mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Erato, deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur le côté vers la rue Constance cent quatre-vingt-sept pieds quatre pouces et une ligne sur le côté vers la rue Annonciation et trente-cinq pieds deux pouces et cinq lignes dans le fond.

2° La moitié indivise ou moitié d'une certaine pièce ou portion de terre désignée comme lot No cinq de l'îlet. Ne quinze sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 20 février 1839 et déposé en l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, située dans le même district et îlet que la propriété premièrement décrite; et la dite portion de terre mesurant au pied américain soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Erato soixante-dix pieds cinq pouces sur une ligne oblique dans le fond sur une profondeur de deux cent trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Constance et de deux cent deux pieds un pouce et cinq lignes sur le côté le plus près de la rue Annonciation et au pied français mesure soixante pieds de face à la rue Erato, soixante-six pieds un pouce de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt-neuf pieds huit pouces sur le côté le plus près de la rue Annonciation et de deux cent dix-sept pieds six pouces sur l'autre côté, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et dépendances qui lui appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

23 mars—23—avril 4 11 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF CIVIL.

Une Rare Occasion pour Acquérir une Propriété de Résidence Elégante dans le Second District, Splendide et Substantiellement Construite,

RUE DU CANAL,

Dans le Centre de ce Grand Ilet de Terre de Valeur borné par les rues

CANAL, DOUANE, ST-PATRICK ET OLYMPIA.

Mesurant à peu près 300 pieds sur chacune des dites rues.

Contenant 24 Lots de Terre.

Le tout magnifiquement embelli avec des arbres fruitiers et à ombrage et des arbrisseaux de choix, etc.

T. L. Bayne Jr versus Louis Lozano

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,988—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent situé dans le second district, désigné par le numéro soixante-deux, sur un plan fait par J. Schreiber, ingénieur civil, daté le 22 mars 1836 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, au ... notaire en cette ville. Le dit îlet est composé de vingt-quatre lots numérotés de un à vingt-quatre et est borné par les rues Canal, Douane, St-Patrick et Olympia, et le dit îlet de terre mesure plus ou moins trois cents pieds sur chacune des dites rues.

Acquis par le défendeur par achat de Arthur Durieu, d'après un acte fait pardevant Hunter C. Leake, notaire en cette ville, le 22 novembre 1890, (titre enregistré dans le Conveyance Office, Book 136 fol. 277).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—4 11 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs J. J. Gidiere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,475.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient et qui se trouve dessus, situé dans le premier district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Dryades et Commune, mesurant, au pied français, vingt-neuf pieds de façade rue de la Commune, sur une profondeur de quatre-vingt-seize pieds sur la limite le divisant de la propriété de Mme Ryan; quatre vingt-neuf pieds sur la limite le séparant de la propriété de C. W. Dumas et trente pieds sur la limite inférieure. Ensemble avec cent quatre vingt-deux actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse, soit neuf cent dix dollars montant du stock loan avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1892 et la somme additionnelle de trois mille deux cent soixante seize dollars montant des contributions des actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 dessus à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1883 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1884 et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1887; et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1888; et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $364 du 1er décembre 1889, et avec les frais et charges du procès et la vente et des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la dette du fonds capital hypothéqué, pas encore due mais sujette à être collectée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de $13 104 et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28—avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour obtenir

Une grande propriété commerciale de valeur, mesurant 253 pieds, 9 pouces, 2 lignes de face à la rue Market, 159 pieds, 10 pouces, 1 ligne de face aux rues Tchoupitoulas et Religieuse, 255 pieds, 9 pouces, 2 lignes sur la ligne de côté de la rue St-James, avec les bâtisses et améliorations, etc., connue anciennement comme

Branch Cotton Press ou Branch Warehouse.

Ensemble avec toutes les machines, etc.

Sur des termes de crédit,

Dans l'affaire de

Mme George Denègre vs. Electric Traction and Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 24,952 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant, ayant été érigées là-dessus, les bâtisses connues sous le nom de "Branch Cotton Press ou Branch Warehouse" situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Market, Tchoupitoulas, Religieuse et St James. La dite portion de terre comprend la moitié du dit îlet et mesure deux cent cinquante cinq pieds, neuf pouces et 2 lignes de face à la dite rue Market cent cinquante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et Religieuse, et deux cent cinquante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté vers la rue St-James; le tout d'après un plan dressé par James Gallier, architect, daté le 5 février 1843, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de H. B. Cénas, ex-notaire en cette ville.

Acquise par les défendeurs par achat de Wm. Lynd, Sr., d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17 juillet 1889, (le titre enregistré au bureau des Aliénations, dans le livre 128, fol. 983.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant une somme suffisante pour payer et satisfaire la réclamation des plaignants, disons la somme de cinq mille piastres ($5,000), ensemble avec 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1889 sur $2,500, et 6 0/0 d'intérêt par an du 17 juillet 1891 sur $2,500. 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour honoraires d'avocat, $4.00 frais pour copie de l'acte et les frais et charges de procès et vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement en capital et intérêt de deux billets à ordre faits et souscrits à cet effet au nom de dit Electric Traction & Manufacturing Co. par William Behan, son président, et Edward T. Manning, son secrétaire, pour $2,500 chacun, tirés à l'ordre de la dite compagnie et endossés par ses dits officiers, datés le 17 juillet 1889, et payables respectivement à trois et quatre ans de leurs dates, avec 6 0/0 d'intérêt par an de leurs dates jusqu'au paiement. Le dit acquéreur assumera aussi l'hypothèque garantissant le paiement des dits deux billets résultant de l'acte passé par Wm Lynd, Sr., au Electric Traction & Manufacturing Co, pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17 juillet 1889.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7 14 21 28 avril 4 9

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

L. DERMIGNY,

126 West 25th street, New York.

Dépôt général de journaux français. Même prix qu'en France.

Le *Petit Journal*, le *Petit Parisien*, la *Lanterne*, 1 cent le No; leurs *Suppléments* illustrés, la *Mode Nationale* illustrée, 2 cents le No; le *Journal Illustré*, la *Vie Populaire*, le *Petit Journal pour rire*, 3 cents le No; le *Journal Amusant*, 9 cents le No, etc., etc.—Envoi par la poste affranchissement en plus.

Remise aux marchands.

La librairie se charge de procurer à ses clients tous livres ou publications françaises.

9 sept—Dim

VENTES A L'ENCAN

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions de la New Orleans City & Lake Rail Road et de Water Works.

Bons à Prime et Bijouterie.

75 Bons à Prime,
29 actions de la Compagnie N. O. Water works. Certificat No 34.
35 actions de la New Orleans City & Lake R. R. Co. Certificat No 227.
Une paire de boucles-d'oreilles en diamant.
Une broche en diamant.
Une épinglette en diamant.

Succession de Francis Penn.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 34,598.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—MERCREDI, 23 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mars 1892, à l'encan, il sera vendu, les actions, bijouterie, etc., ci-dessus décrits, pour le compte de la susdite succession.

Conditions—Comptant avant le transfert.

11 mars—11 13 17 21 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un placement rémunératif.

Vente par le Shérif Civil.

Propriété commerciale de valeur, dans le centre de la ville, connue comme le

No 166 RUE GRAVIER,

Et traversant tout l'îlet, et faisant face à la rue Union, sur laquelle elle est connue comme le

No 17 RUE UNION.

Toujours louée facilement et donnant un bon loyer, et maintenant louée à bail au New Orleans Machine Co., Limité, jusqu'au 30 septembre 1892, à raison de $125 par mois.

(L'acquéreur, cependant, ayant le privilège de reconnaître le dit bail ou de le faire canceller).

Mme Sylvanie E. Denègre vs Mme E. S. Welham

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,203.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Union, Carondelet et St-Charles, désigné par le No trois, sur un plan dressé par H. Grant, ingénieur civil, approuvé par D. Howard, voyer, le 14 janvier 1837, déposé au bureau de H. Marks, ex notaire en cette ville, le 1er février 1837.

Le dit lot mesure, mesure américaine, vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Gravier, cent cinquante cinq pieds cinq pouces de profondeur sur un côté cent cinquante-deux pieds six pouces de profondeur sur la ligne de division du lot No Deux, et vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Union.

Les bâtisses sur le dit lot étant connues comme le No 166 rue Gravier et le No 17 rue Union.

Acquis par la défenderesse par achat de Wm Phelps, d'après un acte pardevant S. Magner, ex notaire le 12 avril 1866 (Le titre est enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 90, folio 468.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mars—14 21 28 avril 4 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Interdiction de Thomas W. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30 418—En vertu d'un writ de fieri facias pour frais, contre Mme Olivia T. Bothick, épouse de Thomas W. Bothick, et en faveur de Charles F. Buckland, subrogé de James W. Bothick et als. et James Shay, sous-curateur à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et dépendances, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Canal, Broad et Douane. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan fait par J. Communy, daté le 15 septembre 1844, déposé à l'étude de P. P. Labatut, ancien notaire, et mesurent comme suit: Le lot No 7 mesure trente-sept pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Dorgenois, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue Douane, cent vingt-six pieds huit pouces et deux lignes sur le côté de la rue du Canal, entre lignes parallèles, et quarante et un pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot No 8 mesure trente sept pieds neuf pouces de face à la rue Dorgenois, sur cent douze pieds neuf pouces et cinq lignes sur le côté vers la rue du Canal quatre-vingt-dix huit pieds onze pouces sur le côté vers la rue Douane sur quarante pieds deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mars—15 22 29—avril 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement (judgment on rule) rendu et signé le 19 février 1891, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, enfin tout ce qui y appartient, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet No 269, borné par les rues Perdido Gravier, Dryades et Sud Remparts, désigné par le No 6 sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1833 et mesurant, au pied américain, trente un pieds (31) onze) (11 pouces et cinq (5) lignes de façade rue Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix sept (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

Rapport de l'Etat de Situation

—DE LA—

Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

A LA NOUVELLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 1er mars 1892.

ACTIFS.

Prêts et escomptes		$2,066,859 57
Surtirages, garantis et non garantis		208,445 00
Bons des Etats Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des Etats-Unis en main		10,800 00
Actions et bons		352,420 25
Dû par des agents de réserve approuvés		959,614 46
Dû par d'autres banques nationales		188,099 92
Dû par des banques d'Etat et banquiers		40,196 78
Maison de banque, meubles et installations		95,616 53
Dépenses courantes et taxes payées		11,794 24
Primes sur bons des Etats Unis		1,131 74
Chèques et autres items comptant	11,745 22	
Echanges sur le Clearing house	273,403 23	
Billets d'autres banques	11,885 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents	3,665 95	
Espèces	446,580 00	
Billets Legal tender	40,000 00	787,279 40
Fonds de rédemption au Trésor des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Total		$4,764,505 89

PASSIF.

Capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		700,000 00
Profits indivis		93,375 13
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dividendes non-payés		4,050 00
Dépôts individuels sujets à des chèques	$3,118,961 53	
Certificats de dépôts sur demande	69,069 75	
Chèques certifiés	2,196 00	
Chèques du caissier en circulation	50,114 10	
Dû à d'autres banques nationales	256,230 12	
Dû à des banques d'Etat et banquiers	236,009 26	3,732,580 76
Total		$4,764,505 89

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, Caissier de la banque ci-dessus nommée, je jure solennellement que le tableau ci-dessus est vrai au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 8me jour de mars 1892.

CHAS. T. SONIAT, Notaire.

Attesté—Correct: R. E. CRAIG,
SIGMUND KATZ,
ROBERT MAXWELL,
Directeurs.

9 mars—1

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

Pour Effectuer un Partage.

L'élégante et aristocratique résidence No 281 avenue Esplanade, avec de grands et jolis terrains s'étendant aux deux rues Kerlerec et Roman.

Le vaste magasin en briques à trois étages, No 95 rue Decatur, entre St Louis et Conti.

La jolie résidence en bois avec terrains spacieux et bien ombragés, formant le coin sud-ouest des rues des Champs-Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de résidences simples à un et deux étages avec écuries, coin des rues Français et Robertson.

L'élégant cottage moderne en bois, nouvellement bâti, à deux corps de logis.

Nos 234 et 234 1/2 et 236 236 1/2 rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.

La jolie résidence en bois nouvellement bâtie, No 250 rue Champs-Elysées, encoignure sud-est Robertson.

Dans l'affaire de Mme Marie Madeleine Carré, veuve de James J. Reiss et als.

—VS.—

Les mineurs Olivier Reiss et James Henry Reiling et Louis Mel.-ies Reiling.

No 34,719—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs, Encanteur—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 26 février 1892 et signé le 9 mars 1892 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus décrite, les propriétés de valeur ci-après désignées, à savoir:

1° La jolie et splendide résidence No 281 Avenue de l'Esplanade, entre Roman et Prieur, bâtie retirée de la rue sur rez-de-chaussée en briques élevé, avec de larges galeries de façade, avec de belles corniches, large corridor au centre, salons doubles, vastes chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, cuisine, chambres pour domestiques, grande mansarde bien finie ayant corridor, chambres cabinet etc., écurie, dépendances et 3 grandes cuves et 7 hydrants fournissant une grande quantité d'eau pour l'usage du jardin et les domestiques, la résidence est située dans le centre d'un joli jardin, bien arrangé, quantité de grands et ombrageux arbres, arbustes, plantes, fleurs des allées en pierre et en Shillinger, le terrain est spacieux, ayant une large façade de plus de 152 pieds sur l'avenue Esplanade s'étendant au travers à la rue Kerlerec dans le fond et aussi une ouverture sur la rue Roman et sont décrite comme suit, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Roman, Kerlerec et Prieur, désigné par la lettre D, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, député voyer de ville le 21me jour d'avril 1876, et annexé pour référence à un acte de vente par H. C. Millaudon à Mme Alexandre Honoid passé pardevant Le Gardeur notaire, le 15me jour de mai 1876, conformément au dit plan. Le dit lot de terre mesure comme suit, à savoir: commençant à une distance de 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de l'encoignure des rues Roman et Esplanade, le dit lot "D" a une première profondeur de 125 pieds et 8 pouces puis en tournant à un angle droit vers la rue Roman, le dit lot mesure 52 pieds 11 pouces et 3 lignes sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Roman, puis tournant à un angle droit vers la rue Kerlerec, le dit lot mesure 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Roman, puis tendant un angle droit, sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Roman en s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 132 pieds puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Kerlerec, le dit lot a une seconde profondeur de 158 pieds 7 pouces et 5 lignes, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 45 pieds et 2 pouces de face à la rue Kerlerec, puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la Esplanade et perpendiculaire à la dite rue Kerlerec, le dit lot mesure 190 pieds, puis s'étendant vers la rue Prieur, le dit lot mesure 38 pieds et 2 pouces puis s'étendant à un angle droit sur une ligne s'étendant et perpendiculaire à la rue Esplanade, le dit lot mesure 125 pieds 11 pouces et 7 lignes, puis tendant à un angle droit vers la rue Roman, sur une ligne s'étendant au commencement, le dit lot mesure 152 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Esplanade, situé au milieu des plus pittoresques portions de cette splendide avenue Esplanade son apparence et joli terrain bien embelli avec plusieurs des plus grands arbres forte rendent cette jolie propriété des plus désirables pour résidence, le voisinage immédiat est des plus choisis et à une distance respectable du centre des affaires et des amusements, etc.

2° Le joli magasin en briques, à un étage, bien situé No 95 rue Decatur entre St Louis et Conti, avec grand hangar de face, installé pour les besoins des affaires d'une grande maison de confiserie et boulangerie qui s'y trouvent. Le tout est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée ou Decatur, Chartres, St Louis et Conti, lequel dit lot mesure, au pied français 28 pieds de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, 25 pieds 10 pieds sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Jean Lenn, sur le côté de la rue St-Louis avant une profondeur de 196 pieds et l'autre 18 pieds sur la dite façade sur le côté de la propriété anciennement appartenant à Museon avant une profondeur de 214 pieds le tout conformément à un plan fait par Joseph Pilié en date du 2 août 1818, annexé à un acte passé pardevant Christoval de Armas, ancien notaire en cette ville, le 17me jour de janvier 1819. Le dit morceau de terre est ainsi décrit au pied américain, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Vieille Levée ou Decatur 232 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne du côté vers la rue Conti, 210 pieds 3 pouces sur une première profondeur sur la ligne du côté vers la rue St-Louis de quelle profondeur la dite ligne de côté se tourne à un angle droit 10 pieds 10 pouces et correspondant parallèlement avec la rue Decatur vers la rue Conti, puis à partir de la dite ligne de côté s'ouvre et s'étend 22 pieds 2 pouces à la ligne du fond au dit lot qui mesure sur la dite ligne du fond 19 pieds 9 pouces de largeur, le tout conformément au plan fait par Arthur de Armas, voyer déposé pour références à l'étude de Joseph Cuvillier, notaire en cette ville.

Cette jolie propriété de commerce est exceptionnellement bien située pour les affaires, étant près de chemins de fer, du pont et des grands établissements, maintenant occupée par J. J. Reiss & Co., comme une boulangerie et confiserie en gros.

3° L'élégante résidence élevée, en bois à un étage et mansarde, avec terrains spacieux et bien arrangés, coin sud ouest des rues Champs Elysées et Robertson, ensemble avec une rangée de cottages simples, résidence à deux étages et grande écurie dans le fond, courant sur l'encoignure sud ouest des rues Champs-Elysées et Robertson, le tout étant décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Villeré, anciennement Girod, et Robertson, anciennement St Jean Baptiste, mesurant 128 pieds de face à la rue Champs Elysées, la même façade rue Français sur une profondeur de 310 pieds et face à la rue Robertson et entre lignes parallèles et s'étendant à la rue Champs Elysées.

Les améliorations sont très vastes et comprennent, premièrement, la jolie résidence en bois, couverte en ardoises, coin sud ouest des Champs Elysées et la rue Robertson, bâtie retirée de la banquette et des lignes du terrain par un spacieux et bien orné jardin entouré d'un élégant entourage en fer, arrangé avec des allées, des pelouses, des statues, porcelaines et planté d'arbres, une treille plantées rares, plusieurs beaux pacaniers de rapport, environ trente, orangers, muriers, pêchers, figuiers, pruniers, etc. La résidence est bâtie sur un sous-bassement en briques de 10 pieds de hauteur, entourée d'une galerie au rez de chaussée et sur les allées de chaque côté et divisée en une grande salle avec octogon et salle à manger, les deux artistiquement arrangées, et ornés de jolies moulures, plusieurs chambres à coucher confortables, de salles de bains et des chambres de domestiques, une cuisine à deux étages et deux grandes chambres tapissées, cinq cabinets au dessus. De plus, une maison de jardinier et un bâtiment détaché avec deux chambres.

Et, secondement un lot de construction comprenant un cottage en bois, coin des rues des Français et Roberts n, ayant une galerie de façade 4 chambres derrière, 2 chambres au-dessus de la cuisine, une cour de derrière, etc.

Deux autres cottages en bois de chacun trois chambres, une allée de côté et une citerne dans la cour de derrière. Une résidence à deux étages, en bois, avec 4 chambres, une citerne, une allée, une cour de derrière et une grande écurie avec une porte cochère et cour. Cette propriété offre une occasion d'acheter une résidence extrêmement confortable avec des dépendances d'un bon rapport et un lot de terre des mieux assortis d'une façon peu ordinaire.

4° Ces modernes résidences nouvellement bâties, très attrayantes, dites Queen Ann Cottage Dwellings Nos 234, 234 1/2, 236 et 236 1/2, rue des Champs Elysées entre les rues Robertson et Villeré, en arrière du trottoir, ayant chacune galerie de face, salons, salle à manger, chambres à coucher, chambre à bain, lieux d'aisances en porcelaine, cuisine, un jardin de façade, une cour derrière et des allées pavées en Schillinger. Les chambres sont toutes joliment décorées; le gaz et l'eau sont installés dans chacune des résidences. Les lots ainsi décrits sont les suivants: Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Villeré (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St-Jean-Baptiste), désignés par les numéros 5 et 6 sur un plan dessiné par Rillieux & Co., voyers, le 8 mars 1836, et mesurant chacun, conformément au dit plan, 27 pieds 4 pouces de façade sur la rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et mesuré.

Un autre certain terrain dans les mêmes district et carré susdits, et contigu aux terrains ci-dessus décrits Nos 5 et 6 et désigné par le No 7 sur le dit plan dressé par Rillieux & Co, voyers, le 8 mars 1836. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 27 pieds 10 pouces de façade rue des Champs-Elysées, sur 141 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit terrain est formé d'une partie du terrain No 73 dans le carré No 15, sur le plan original du faubourg Marigny; les mesures ci-dessus étant toutes plus ou moins. Ces cottages modernes de choix sont bâtis avec goût et ont tous les agréments modernes; attrayants à l'extérieur et sont toujours loués; ils rendent dans le moment, ensemble, $768 par an. Ils sont également désirables comme résidence ou comme placement d'argent rémunérateur.

5° La belle maison de résidence à deux étages en bois, avec toiture à mansarde, No 250 rue des Champs Elysées, coin S. E. de la rue Robertson, bâtie sur des fondations en briques élevées, galeries devant et derrière, corridors au premier et au bas, salons doubles, deux chambres avec cabinets, chambre à bain dans l'octogone, salle à manger, cuisine et chambre à repasser en bas, galerie devant; trois grandes chambres à coucher en haut, citerne, dépendances, etc.; lavabos stationnaires, ainsi qu'au-dessus, un service de tuyaux pour l'eau conduisant dans la cuisine et dans la chambre à bain. Les terrains sont décrits comme suit, savoir:

Premièrement, un certain terrain situé dans le troisième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Robertson, ci-devant St-Jean-Baptiste, Français, Champs-Elysées et Claiborne, désigné par le No 1 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer, en date du 27 avril 1869 et enregistré au greffe de l'ancienne cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Le dit terrain forme le coin des rues Champs Elysées et Robertson et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de façade sur la rue des Champs Elysées sur une profondeur entre lignes parallèles, de 100 pieds; et secondement une autre certaine portion de terrain située dans la nouvelle banlieue Marigny, dans le troisième district de cette ville, dans le carré No 14, compris avec la rue Robertson, ci devant St-Jean-Baptiste, Champs-Elysées, Français, Claiborne et devant St-Ovide et la dite partie du dit terrain mesurant au pied américain, 36 pieds, 7 pouces de façade rue Robertson, sur 32 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de Louis Surgi, voyer, le 12 mars 1836 et déposé en l'étude de Hughes Pedesclaux, ancien notaire de cette ville, comme plan No 19. Cette belle et commode résidence a un élégant extérieur; les chambres étant toutes grandes et ayant des ornements élevés et de larges ouvertures; c'est une des propriétés les meilleures de cette vaste avenue. Une ligne double de chemin de fer rue Claiborne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, le reste à un, et deux ans pour des billets divisés en coupons portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de leur date jusqu'à leur paiement, garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèque sur la propriété vendue avec 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets à leur maturité, ensemble avec toutes les clauses usuelles d'assurance et le transfert des polices d'assurance devra s'effectuer sur les améliorations et la dite propriété pour le montant des billets détenus par le vendeur ou tout autre personne, comprenant intérêt et dépens et autres clauses de sécurité. Le pacte de non aliénation et l'obligation de l'acquéreur de payer et ... des du prix d'adjudication, les taxes de Ville et d'Etat de 1892 sur la propriété vendue et payera 10 0/0 comptant du prix de l'adjudication au moment de la vente avant d'assurer celle ci.

Les actes de vente pardevant Antoine Doriocourt, aux frais de l'acquéreur.

12 mars—12, 19, 27—avril, 2, 9, 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic d'un Cottage-Résidence confortable.

No 159 Grande Route St-Jean.

Avec des lots vacants adjacents.

—ET—

Deux morceaux de terre contigus de valeur.

A la jonction du Chemin de la Métairie et du Bayou St-Jean.

A l'enchère publique.

Dans l'affaire de Carlos Madueil vs ses créanciers.

No 34,204.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue Commune—SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété décrite ci-après, savoir—

1. Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations s'y trouvant, désignée d'après un cinquième plan fait par J. A. d'Hémécourt, date Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1875, par la lettre A. et No 7. Le lot A mesure 60 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington par une profondeur de 49 pieds 3 pouces sur un côté, 67 pieds 10 pouces sur l'autre et 64 pieds 2 pouces et 1 ligne du fond, joignant en partie le lot No 7. Le lot No 7 mesure 63 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la route St Jean, 88 pieds 10 pouces de profondeur 93 pieds 1 pouce et 4 lignes dans le fond sur un côté, et 101 pieds 3 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté, le tout en accord avec le susdit croquis de J. A. d'Hémécourt, annexé à l'inventaire de la succession de Pierre Pierre, pris par John L. Larche, notaire public, le 9 novembre 1875.

Les améliorations comprennent une résidence cottage confortable en bois, avec une bâtisse détachée dans le fond contenant galeries sur le côté et derrière, 3 chambres et 3 cabinets dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse du fond, écuries et remises, petite cour, jardin dans le fond avec des allées pavées en briquetées et plantées d'orangers et d'autres arbres fruitiers, d'arbustes, de rosiers et de fleurs rares. Elle est connue sous le No 159 Grande Route St Jean et est louée à raison de $216 par an, le char passe en face et sur l'avenue de l'Esplanade et est à proximité de la voie ferrée McDonogh.

2. Trois certains lots de terre avec toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le deuxième district de la même ville ... désignés par les Nos 2 et 4, sur un plan fait par ... le 21 mars 1857 déposé comme plan No 39 du Livre des Plans, dans le bureau de ... Pedesclaux ancien notaire en cette ville d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit: Le No 2 a 22 pieds de face à la rue Washington sur 106 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur à la ligne la plus près du Bayou et 96 pieds... ... Le No 4 mesure... face à la rue Washington 36 pieds ... profondeur ... de face à la Grande Route St Jean ... Bayou St-Jean, 92 pieds 6 pouces ...

Un morceau de terre formant le coin du Chemin du Bayou et du Chemin de la Métairie ... désigné par les lettres L. A. B. ... H, et F sur le dit plan, ... mesurant 96 pieds de face au Chemin du Bayou de L à A 2 pieds ... 20 pieds de face ... au Chemin de la Métairie de L à B, 3 arpents 2 pieds 5 pouces ... tendant d'une plus grande profondeur ... plantes un morceau de terre ... Mc Carty, dans le fond ... 14 arpents de distance de face sur le Chemin de la Métairie.

L'autre morceau, contigu au ci-dessus, est inclus dans les lettres ... E, F, G, D'après les dits plans et façade sur la rue Bayou, s'étendant en profondeur entre 137 pieds de distance de A à B d'une ... de G à F ... la profondeur de A à B ... ... des Ennes ...

Les améliorations comprennent un cottage en bois, contenant galerie de façade et trois chambres, écurie, etc. Le terrain est élevé et est cultivé en un jardin potager près l'avenue City Park, à proximité des chars de la ligne de l'Esplanade.

Termes et Conditions—Pour la propriété premièrement décrite—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de la vente, et pour les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites—un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procès pour le recouvrement des billets, police d'assurance transférée et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix de l'adjudication, des dépôts de 10 pour cent comptant seront requis dans toutes les ventes pour assurer le lien des conditions ci-dessus.

Actes de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers.

Succession de Mme Frances S. Good.

No 34,897.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI 23 mars 1892, à 10 30 heures A. M., sur les lieux No 151 rue St Charles entre les rues Lafayette et Girod, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, le tout et en particulier—

Les meubles de maison et effets mobiliers contenu dans le local, et plus amplement décrits dans l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 mars—12 19—à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse en briques à trois étages, 143 rue Julia, coin N. E. Camp,

—ET—

Site désirable pour bâtir, rue Carondelet, coin N. O. Félicité.

Vente par ordre de cour.

Succession de Stephen McNamara.

No 34,991—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 9 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 mars 1892, il sera vendu à l'encan—

1. La grande bâtisse en briques à trois étages formant le coin des rues Julia et Camp dans l'îlet borné par les rues Magasins et Girod, ayant à peu près 15 chambres en haut et magasins en bas, le lot mesure à peu près 29 pieds 5 pouces de face à la rue Julia sur 96 pieds 7 pouces de profondeur et de face à la rue Camp.

II. Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses qui y sont, situé dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Félicité et Polymnia, et désigné par le No 3, sur un plan fait par Jno. F. Braun, voyer, annexé à un acte fait pardevant G. W. Christy, ancien notaire en cette ville le 29 août 1885, et mesurant à peu près 42 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Carondelet, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et à peu près 132 pieds de profondeur et de face à la rue Félicité.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour l'année 1892 en outre du prix de leur enchère. 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de ventes, aux frais des acquéreurs, pardevant Jas J. Woulfe, notaire

19 mars—10 12 19 26—avril 2 9

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et immédiat souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aiguës ou chroniques; guérison possible quand le confinent n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies—Bouteille de 6 onces 60 sous.

Rue St-Pierre, 154, près Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Actions de Brasserie.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan—Soixante-neuf actions du fonds capital de la Algiers Brewing Company de la Nouvelle-Orléans.—Conditions—Comptant avant le transfert.

23 mars—23 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de

Cottages simples et doubles productifs et résidence à deux étages, dans les Premier et Quatrième Districts.

Succession de John J. Hoppe vs Gus Beck, exécuteur testamentaire.

No 33,478—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. Voorhees juge de la Cour Civile, Division E, rendu le 3 mars 1892, et signé le 10 mars 1892 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après, décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple, en bois, No 52 Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton. Il est bâti à distance de la rue et a ample espace pour un gazon, un jardin et un corridor, 5 chambres, avant, citerne, etc. Le terrain est désigné par le No 6 du carré 10 sur un plan de B. Buisson, voyer, en date du 28 mai 1841, et mesure 31 pieds de façade rue Troisième, sur 120 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Une bonne maison comme demeure ou placement d'argent.

2° Le joli cottage double en bois Nos 54 et 56 rue Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton, ayant galerie, allée, 5 chambres et avant de chaque côté ainsi que citerne. Le terrain est désigné par le No 5 sur un plan de Hugh Grant, ancien voyer de ville, en date du 1er février 1843, et mesure 32 pieds 10 pouces de façade rue Troisième, sur 127 pieds de profondeur.

Ces maisons sont près de Clay Square et des lignes de chemin de fer et sont dans une partie de la ville populeuse et habitée par des gens respectables, ce qui toujours leur assure de bons locataires et en fait de bonnes maisons à habiter ou comme placement d'argent.

3° La confortable maison de résidence en bois à deux étages, No 60 rue Constance dans le Premier District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Constance, Annonciation, Erato et Thalie, retiré de la rue et ayant 6 chambres, gaz, auvent et citerne, ainsi qu'un vaste espace d'un côté et à l'arrière permettant d'y faire de nouvelles améliorations en jardin et gazon. Le terrain est désigné par le No 9 sur un plan de G. E. Dunbar en date du 10 février 1846, et mesure 27 pieds 2 pouces 1 ligne de façade rue Constance, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de chars, d'écoles, de marchés, d'églises et du centre des affaires, ce fera une jolie demeure ou un bon placement d'argent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le crédit, s'il y en a, à 1 ou 1 et 2 ans de crédit, à l'option des acquéreurs, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour obtenir la perception des billets, les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1892 en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de la vente seront requis au moment de la criée.

Les actes de vente pardevant G. C. Prest, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 Mars—12, 19, 26—2, 9, 16 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf

Sur deux grands lots de terre,

Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary H. Lobdell, née Pattison.

No 34 699—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan encanteur bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI 26 mars 1892 à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 19 février 1892, dans la susdite affaire la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Le beau cottage double en bois nouvellement et à présent construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin N. O. de l'avenue Napoléon dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Jena et l'avenue Napoléon. La maison est bâtie élevée de terre et retirée de la banquette et contient galeries sur le devant ouverte sur les côtés et galeries de couloirs 7 chambres de chaque côté, au rez-de-chaussée et 2 en haut, toutes se rendant ensemble et aux ... de toilettes, cabinets, bains, installations de gaz et d'eau et tout ... dans les cuisines cabinets de ... citernes hangars, etc., et beaucoup de terrains de chaque côté pour gazons et jardins. Le terrain consiste de deux lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et de façade à l'avenue Napoléon et entre lignes parallèles.

Cette belle propriété est neuve fait face au sud et tiens partout en bon ordre et en rang de la rue ... la plus convenable et est près de l'avenue St-Charles et des lignes de chars et du ... avantageusement tous les jours. Il n'y a pas de position meilleure pour l'avancement et l'investisseur ... et les lots vacants dans ce ... cher sol se trouvera rien de plus convenable et de plus promettant. Elle est toujours louée à de bons locataires et est vendue sujette à des baux finissant le 1er octobre 1892, à raison de $480 par an.

2° Cinquante actions du fonds capital de la Mechanics & Traders Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans, d'après les certificats mentionnés dans l'inventaire.

Conditions pour la propriété foncière—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance s'il y en a à 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant sept pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs de billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en outre du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Pour les actions, comptant avant le transfert.

L'acte de vente pardevant C. Franke, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

PAR JAS P. GUINAULT.

Vaches Laitières.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau No 60 rue Bienville—JEUDI, 24 mars 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Bienville, entre les rues Hagan et Rendon—

21 vaches laitières, toutes avec de jeunes veaux.

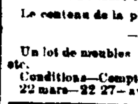

Conditions: Jusqu'à $50, comptant; et au dessus de $ 0 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur

22 mars—

PHARMACIE.

Succession de J. W. Scaumann.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau No 60 rue Bienville—SAMEDI, 2 avril 1892, il sera vendu, à 11 h du matin au No 12 rue Roman entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mars 1892—

Le contenu de la pharmacie.

—Aussi—

Un lot de meubles, meublant, coffre-fort, etc., etc.

Conditions—Comptant.

22 mars—22 27—avril 2

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins et Liqueurs, Cigares, Whiskey, Genièvre.

Comptoirs, Etagères, Vitrines, Réfrigérateur pour la bière, Glaces et meubles de maison.

—A l'encan.—

Mme Wilhelmina C. Rauschkolb, veuve de Jacob Schwenck, individuellement et comme tutrice naturelle et exécutrice testamentaire, vs Peter Rosenstreann, tuteur.

No 30,325—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MERCREDI, 23 mars 1892, à 11 heures A. M., au local No 562 rue des Magasins entre Ste Marie et St-André, en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci dessus, le 17 mars 1891, et signé le 23 mars 1891, il sera vendu à l'encan—

Le contenu de la buvette, vins, liqueurs, cigares, etc., les meubles de maison et effets mobiliers au local No 562 rue des Magasins entre les rues Ste Marie et St-André, le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

12 mars—12 19 23

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger.

Tapis, nattes, rideaux, abats-jour, etc.

A la résidence No 280 rue Douane, près Villeré.

Jeudi, 24 mars.

Succession de Mme Veuve Frederick Slower.

No 34,945—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—JEUDI, 24 mars 1892, à 11 heures A. M., au No 280 rue Douane, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 11 mars 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un bel ameublement de chambre à coucher, ayant portes à mirroirs, ameublement de salon, jolis meubles de salle à manger, belle pendule, tableaux, du plaqué, meubles de cuisine et beaucoup d'autres articles, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

12mars—12 13 23 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Nicholas Linden.

No 34,530—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune — SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 mars 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Les 5/32 d'intérêt indivis de la propriété ci après décrite, à savoir:

Quatre (4) lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet No 152 borné par les rues Jersey, Peniston, Laurel et Général Taylor, désigné comme lots 14, 15, 16 et 17 du dit îlet sur un plan du faubourg St Joseph déposé en l'étude de James Graham, notaire, comme plan No 140; les dits lots se touchent et mesurent chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 17 forme l'encoignure des rues Jersey et Peniston et mesure 29 pieds 4 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur et de face à la rue Peniston de 110 pieds.

2° Les améliorations consistent en une résidence (cabane ou hut) de pêcheurs dans la paroisse Livingston sur le bord du lac Maurepas dans cet Etat.

Conditions, comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 25 0/0 comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagere, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—2 9 16 23 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des Jardins.

Succession de John McGinty.

No 29,928—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus la propriété de valeur ci après décrite à savoir:

Ce splendide terrain au coin des rues Félicité et Chesnut consistant en trois lots de terre contigus, décrit comme un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Ste Marie et Chemin Félicité, mesurant 90 pieds 3 pouces de face au rue Chesnut sur une profondeur de façade du côté de 129 pieds 1 pouce et 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur la ligne de côté vers la rue Colisée et 90 pieds 2 pouces 5 lignes de largeur dans le fond vers la rue Ste Marie. Le tout conformément au plan fait par Edgar Pilié en date du 26 février 1892 la façade des dits lots est entourée d'une jolie barrière le terrain est élevé et bien drainé, et il y a très peu de terrain aussi supérieur comme emplacement se trouvant entouré par d'très belles résidences et de très jolis terrains et habitée par des citoyens des plus respectables à proximité du Parc Colisée des chemins de fer urbain, le centre de la ville pour les amusements, le rendent excessivement attrayant pour ceux qui recherchent un terrain pour une résidence élégante.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur portant intérêt de 8 pour cent par an et toutes les autres clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant James J. Woulfe aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur à Carrollton.

Magasin et Résidence en briques, à 2 étages, solidement construit.

Coin des rues Levée et Jackson.

Terrains de choix pour bâtir, bien situés et Résidence simples, en bois,

A L'ENCAN

Dans l'affaire de MAX AUGUSTIN, exécuteur testamentaire, vs. GEORGE EMILE LINTZENGER et als.

No 34,718—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo G. Friedrichs encanteur—Bureau, 177 rue Commune—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 10 février 1892 et signé le 16 février 1892, par l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir

1° Le magasin et résidence en briques, à deux étages, solidement construit, avec un comptoir sur le devant, magasin, chambre à coucher, salle à manger, office, trois chambres et cuisine au rez-de-chaussée, et cuisine, balcon et quatre chambres à coucher en haut, citerne, cour, etc. Et en outre, le terrain est spacieux et suffisamment grand pour y bâtir un cottage. La propriété susdite est décrite comme suit, à savoir. Deux certains lots de terre situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par les Nos 1 et 2, dans l'îlet 151, maintenant No 141, compris entre les rues Jackson, Levée, Marie et Quatrième, sur un plan dressé par L. Surgi, le 12 novembre 1856 déposé comme plan No 7, dans le bureau de J. B. Marks ancien notaire. Le dit lot No 1 forme le coin des rues Levée et Jackson, et mesure 31 pieds 5 pouces 7 1/2 lignes de face à la rue Levée 84 pieds de profondeur et de face à la rue Jackson, 104 pieds 7 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2, 24 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 2 touche au lot No 1 et mesure 31 pieds 5 pouces et 7 1/2 lignes de face à la rue Levée, 104 pieds 3 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 124 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur sur le côté touchant le lot No 3 et 24 pieds de largeur dans le fond du côté touchant le lot No 3. Convenable et situé sur la ligne de chars de Southport. La propriété peut être rendue, par une direction intelligente, un emplacement de première classe pour les marchandises en général.

2° **Cinq certains lots de terre**, avec tous les améliorations qui y trouvent, situés dans le même district et îlet et touchant à la propriété premièrement décrite, désignés par les Nos 11 12, 13, 14 et 15, d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, le 16 décembre 1835, déposé comme plan No 23 dans le livre de plans de F Grima, ancien notaire. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 15 formant l'encoignure des rues Jackson et Quatrième.

3° **Deux certains lots de terre**, situés dans le même district et îlet, et touchant les lots ci-dessus doublement décrits (arrière dépendance) par les Nos 16 et 17, sur le plan primitif de L. Bringier, voyer, et mesurant chacun conformément 30 pieds de face à la rue Quatrième, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles (mesure américaine). La rue Quatrième est la rue principale de Carrollton, et sur le chemin de Southport.

4° **Cinq certains lots de terre**, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 72 B, maintenant No 202, compris entre les rues Sixième, Jeannette, Jackson et Upperline, d'après un plan annexé à un acte de vente de J. Hoey à A. Wire, passé pardevant E. Commagère, notaire, le 16 avril 1860, et désignés comme lot No 1, formant le coin des rues Jackson et Jeannette, et par les Nos 2, 3, 4 et 5. Les dits lots Nos 1 à 5, inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds.

5° **Cinq certains lots de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et îlet et adjacent à la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan auparavant annexé à un acte pardevant E. Commagère, notaire, le 16 avril 1860. Les dits lots se touchent et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 10 forme le coin des rues Jackson et Sixième. Amélioré avec une maison simple en bois contenant 2 chambres.

6° **Un certain morceau ou portion de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 5 C, maintenant No 54, borné par les rues Washington, Burdette, Perle et Commerciale. La dite portion de terre comprend le tout du lot No 16 et de la moitié du fond des lots Nos 14 et 15 et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 16 mesurant 30 pieds de face à la rue Perle sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La moitié des dits lots Nos 14 et 15, mesurant 52 pieds 9 pouces de face à l'avenue Washington sur 60 pieds de profondeur. L'amélioration consiste en un beau cottage faisant face à la rue Washington comprenant galerie devant et deux chambres.

Termes et Conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans, en billets de l'acquéreur avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente, jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de non aliénande, le transfert des polices d'assurances de ... effectué sur les améliorations et sur la dite propriété, jusqu'à concurrence du montant des billets tenus par le vendeur ou tout autre détenteur d'iceux, l'allocation de 5 pour cent pour frais d'avocat sur le capital et les intérêts en circulation, dans le cas d'un procès pour recouvrer les mêmes; la clause de vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires en capital, intérêts et frais, et l'obligation des acquéreurs à payer comptant 10 pour cent du prix d'adjudication au moment où la dite adjudication aura lieu, et assumeront le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1892 en sus du prix d'adjudication, aussi, convenu et stipulé que l'omission de la part de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix tel que stipulé, dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, sera considérée comme cause suffisante pour le mettre en défaut sans autres formalités, et que les actes de vente soient passés pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

Et le même jour, à 2 heures P. M.,

au local coin des rues Levée et Jackson, le tout séparément les meubles et effets mobiliers qui y trouvent et qui sont détaillés dans un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES.

Bachelier es-lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Ecrire 129 Hospital street.

30 oct—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE CHOIX

—DANS LE—

Vieux Troisième District.

Propriétés donnant de bons loyers.

Coin des rues Dauphine et Champs Elysées—Belle maison de résidence de famille à deux étages pouvant être divisée en deux corps de logis, si on le désire.

No 463 rue Dauphine, entre Champs Elysées et Marigny—Elégant cottage à distance de la rue.

Nos 61 et 63 rue Marigny, entre Royale et Chartres — Grande maison double à deux étages.

No 118 rue Louisa, entre St-Claude et Remparts - Elégant cottage à distance du trottoir.

No — rue St-Claude, entre Louisa et Clouet—Elégante propriété à deux corps de logis.

Coin des rues Louisa et St-Claude—Grand terrain vague.

Rue Louisa, entre St-Claude et Remparts—Terrain vague.

Succession de Frank Borge.

No 36,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 2 avril 1892, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 19 février 1892 et signé le 26 février 1892 par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans la susdite affaire, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir—

Cottage rue St-Claude.

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre D sur un plan dressé par Sidney G. de Lisle voyer, en date du 27 février 1892, situé dans le carré d'îlet borné par les rues St Claude, Remparts, Clouet et Louisa. Le dit terrain mesure, d'après ledit plan, 40 pieds 2 pouces de façade rue St-Claude, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et du droit ou titre duquel ledit terrain peut avoir une portion de terre 15 pieds de profondeur et 40 pieds 2 pouces de largeur immédiatement à l'arrière. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à deux corps de logis ayant trois chambres de chaque côté, auvent, lieux d'aisance, citerne, etc.

Loué $14 par mois.

Cottage No 118 rue Louisa.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre E, sur un plan de Sidney G. de Lisle, voyer, en date du 27 février 1892, dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, contenant ... 54 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un élégant cottage élevé de sol à distance du trottoir ayant galerie devant salle à manger 6 chambres à coucher et cuisine, auvent, citerne lieux d'aisance etc. dans la cour et portant le numéro municipal No 118 de la rue Louisa.

Loué $18 par mois.

Le terrain au coin des rues Louisa et St-Claude.

3° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre A d'après un plan de Sidney G. de Lisle en date du 27 février 1892 dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, St-Claude, Remparts et Clouet, d'après quel plan le dit terrain mesure 40 pieds de façade rue Louisa, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, formant le coin des rues Louisa et St-Claude.

Terrain rue Louisa, entre St-Claude et Remparts.

4° Un certain terrain situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre C sur un plan de Sidney G. de Lisle en date du 27 février 1892 dans le carré d'îlet borné par les rues Louisa, Clouet, St-Claude et Remparts, d'après quel plan le dit terrain mesure ... de façade rue Louisa, sur une profondeur de 110 pieds. Ce dit terrain avec toutes les autres ... au titre que le dit terrain peut avoir à une allée de 15 pieds de largeur à l'arrière du dit côté de la rue Remparts.

Coin des rues Dauphine et Champs-Elysées.

5° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Dauphine, Bourgogne et Marigny, désigné comme le terrain No — du dit terrain sur un plan de J. A. d'Hémécourt, le 4 novembre 1860 et formant le coin des rues Dauphine et Champs-Elysées et mesurant 30 pieds de façade rue Dauphine, et 38 pieds de façade rue des Champs-Elysées, ayant une largeur à l'arrière sur 32 pieds ... la profondeur et de face à la rue Dauphine.

Les améliorations consistent en une élégante et agréable maison de résidence en bois à deux étages portant le numéro municipal 91 de la rue des Champs-Elysées, ayant au premier étage galerie, salle à manger, 2 salles à manger, 2 chambres à coucher, 2 chambres en haut, 2 galeries de façade et de côté, auvent, citerne, double, etc. La propriété, si on le désire, peut être divisée en deux corps de logis.

Loue $45 par mois

No 463 rue Dauphine.

6° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur de Armas voyer sous en date du 4 octobre 1868, dans le carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Champs-Elysées, Bourgogne et Marigny, d'après quel plan ledit terrain mesure au pied américain 27 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un élégant cottage en bois, couvert en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine, hangar, etc., connu par le numéro municipal 463 rue Dauphine.

Les numéros 61 et 63 rue Marigny.

7° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros deux et trois de l'îlet compris entre les rues Marigny, Chartres, Mandeville et Royale, sur un plan dressé par Joseph Pilié, ancien voyer de la ville, le ... mai 1814 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir.

Le lot No 2 mesure 25 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Marigny, sur une profondeur de 155 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, au pied américain.

Et le dit lot No 3 mesure 26 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Marigny sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles au pied américain.

Les améliorations consistent en une grande résidence double à deux étages, couverte en ardoises, ayant sur chaque côté 10 chambres et corridors dans le fond, grande verandah sur le devant du premier étages, hangar, cave, lieux d'aisances etc., allée de voiture sur chaque côté, connu par les numéros municipaux 61 et 63 rue Marigny, loué à raison de $40 par mois.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, et le reste du prix à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt l'an à partir de leur date garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété, avec toutes les autres clauses ordinaires de garantie. Savoir: pour cent pour honoraires d'avocat pour recouvrement judiciaire du montant des billets, transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, obligation des acquéreurs de payer toutes les taxes dues et exigibles en 1892, en sus des prix respectifs d'adjudication, dépôt entre les mains de l'encanteur de 10 pour cent du montant de l'adjudication pour lier l'acheteur.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 fév—27—5 12 19 26 mars—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placement d'argent rémunérateur.

Un coin des mieux situés.

Bâtisse en briques à deux étages, coin des rues **Dauphine et St-Philippe**, où est établie une boulangerie depuis plus de 25 ans; ensemble avec trois chevaux, soixante barils de farine, deux charrettes de marchand de pain, harnais, installation de magasin, four, auges, bancs et tous les autres accessoires nécessaires à l'exploitation d'une boulangerie.

LE TOUT EN BLOC.

SUCCESSION DE JEAN CAZALÉ.

No 34,588—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mars 1892 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans en date du 18 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon formant l'angle des rues St-Philippe et Dauphine, et mesurant 60 pieds de façade rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les dernières 25 années une boulangerie. Ensemble avec la propriété ci-dessus décrite, seront vendus tous les accessoires de la boulangerie, 60 barils de farine, 3 chevaux, 2 charrettes de marchand de pain, harnais, comptoir, vitrines, bureaux, paniers et boîtes, étagères, installations, auges et bancs.

La bâtisse sera ouverte tous les jours pour permettre, à qui le désirera, de la visiter. Une occasion de commencer un commerce de ce genre s'est rarement offerte et pourrait ne jamais plus se représenter encore.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—mars 5 12 19 26